

N°08

sommaire

- Page 3 : édito
- Pages 4 et 5 : logement social : le témoignage des Maires du Sud Bassin
- Page 6 : interview de Madame GRONDONA sur le Programme Local de l'Habitat
interview de Madame LAHON-GRIMAUD sur le Foyer de Jeunes Travailleurs
- Page 7 : interview de Monsieur André MOUSTIE sur le terrain de football synthétique
- Page 8 : présentation du budget 2017
- Page 9 : l'Agence de Développement Economique BA2E : bilan 2016 et perspectives 2017
- Page 10 : environnement : construction du nouveau Centre Technique
- Page 11 : BASSIN Formation
- Page 12 : les rencontres de l'emploi

baia... c'est indiscutablement VOTRE réseau !



les chiffres clés de l'année 2016

2753 Pass Jeunes vendus

1 100 000 voyages

soit 60% de plus qu'en 2015 !

Mag'Agglo

Imprimé par Imprim 33 sur papier Condat Silk
37 000 exemplaires
ISSN : 2429-1269
Crédits photos : Alain Vacheron©, Sophie Loubaton, Shutterstock©, Services COBAS
Cabinet d'Architectes Marjam Hessamfar et Joe Verons
Directeur de la publication : Le Président de la COBAS
Coordination : Caroline Gentile
Rédaction : Services COBAS
Ce guide a été imprimé sur du papier certifié PEFC 100%
issus de bois provenant de forêts gérées durablement.

Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Arcachon Sud
2, allée Espagne BP 147
33311 ARCACHON CEDEX
Tél. : 05 56 22 33 44
communication@agglo-cobas.fr

COBAS

Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud



édito

Les grands projets de 2017

« En ce début d'année, nous enclenchons beaucoup de nouveaux projets. Le rôle de la COBAS est d'être une Agglo d'investissements, au service des Communes membres qui n'ont pas les moyens de mobiliser, seules, les fonds nécessaires à la réalisation d'équipements structurants.

En premier lieu, l'année 2017 verra la mise en place du **Programme Local de l'Habitat voté pour la période 2016-2021** en faveur du logement accessible pour tous. Chaque ville a fait des efforts énormes pour répondre aux exigences de l'Etat, en mettant à disposition des terrains pour construire des logements. L'idée est de proposer des logements accessibles à tous. Tout au long de la vie, les besoins évoluent, en fonction des moyens financiers et du nombre de personnes que compte le foyer. Notre territoire sera donc désormais en mesure de proposer une palette plus large de logements, avec des loyers adaptés. Ainsi, je souhaite que chaque personne qui le désire puisse rester vivre sur le Sud Bassin.

Au chapitre investissements, la construction du **nouveau centre technique** pour les agents du Pôle Environnement sera incontestablement le projet phare. Ce nouveau bâtiment de 5 600 m² devrait être livré au mois de décembre. Il permettra à nos agents de travailler dans de meilleures conditions, avec une sécurité renforcée et le matériel pourra être stocké afin d'en prolonger la durée de vie.

Au niveau de **l'eau potable**, la COBAS va entreprendre la réhabilitation des forages de La Hume et de Pissens, ainsi que des travaux sur le réservoir de Cabaret des Pins. Il s'agit d'entretenir notre patrimoine d'infrastructures pour assurer une qualité de service optimale. Pour aller plus loin, l'Agglo a fait le choix de monter en puissance sur la commune du Teich en créant un réservoir d'eau d'une capacité de 620 m³. Parallèlement à cela, la télérelève va être déployée à Gujan-Mestras et au Teich et les compteurs des communes d'Arcachon et de La Teste seront équipés pour cela tout au long de l'année.

De plus, la première tranche de l'ambitieux programme de **fibres optiques** à l'abonné que j'ai voulu mettre en place débute cette année. Je le rappelle, sur la période 2017-2022, 40 640 foyers seront raccordés, soit 82.4% du territoire. L'objectif poursuivi est de réduire la fracture numérique et de gagner du temps grâce à plus de débit en téléchargement mais aussi en envoi des données (jusqu'à 100 Mbit/s contre 2 à 10Mbit/s pour l'ADSL aujourd'hui). Cet investissement de 15 millions d'euros est en adéquation avec les besoins de notre territoire pour son développement économique.

Concernant les **infrastructures sportives**, nous avons débuté le chantier du terrain de football synthétique à Gujan-Mestras qui permettra de réaliser les entraînements dans les meilleures conditions et la salle de sport du lycée de la mer sera également réhabilitée. Au chapitre culturel, élément fédérateur de notre Agglo, un auditorium de 250 places sera construit à l'espace du Baou, à La Teste de Buch. Parallèlement à cela, les quatre villes, sous l'égide de la COBAS, travaillent à la mutualisation des médiathèques via un portail internet.

Enfin, j'ai très à cœur de vous parler de **mobilité**. L'Agglo a engagé dès 2014 une étude de faisabilité sur l'aménagement de la gare d'Arcachon en **Pôle d'Echange Multimodal (PEM)** et trois autres PEM seront également réalisés sur l'Agglo, au niveau des gares. Pour La Teste de Buch, les études sont en cours. Pour la ville du Teich : elles débutent fin janvier. Pour la gare de Gujan, en revanche, les études sont actuellement terminées. L'année 2017 sera consacrée au lancement du projet : aux choix de la maîtrise d'ouvrage déléguée et du maître d'œuvre, à la validation des esquisses, avant-projet et finalisation des coûts. En complément et par souci de sécurité, d'accessibilité et d'intégration paysagère, des passages sous les voies ferrées vont être réalisés d'ici le mois de septembre à La Teste et à Gujan. Par ailleurs, toujours dans la logique d'améliorer et de sécuriser les déplacements, **un rond-point va être créé sur la route de Sanguinet**, au niveau du croisement avec la route qui mène à l'aérodrome.

S'agissant du **doublement de l'axe A660-RN250** et des échangeurs de Gujan et La Hume, le dossier avance bien. La phase de concertation concernant le tronçon compris entre le rond-point de Césarée et celui de Bissérié est intervenue du 9 janvier au 5 février. Les esquisses ont été présentées à la population, par les services de l'Etat. Dans quelques semaines, l'Etat publiera un bilan de cette concertation et ira plus loin dans les études d'impact pour aboutir à un dossier d'enquête publique qui devrait être finalisé pour juin 2017. Nous aurons l'occasion de revenir longuement sur ce dossier, qui constituera, je l'espère, un nouveau temps d'échanges entre tous les citoyens.

Notre feuille de route pour 2017 est chargée ; elle est à la hauteur de l'ambition que j'ai pour notre Agglo : en faire un territoire tourné vers l'avenir !

Excellente lecture à toutes et tous. »

Marie-Hélène DES ESGAULX
Président de la COBAS

Les quatre Maires du Sud Bassin nous parlent d'un programme de logements sociaux sur leur commune



Yves Foulon

Député-Maire d'Arcachon,
Vice-Président de la COBAS



Jean-Jacques Eroles

Conseiller Départemental,
Maire de La Teste de Buch,
Vice-Président de la COBAS.



RÉSIDENCE LES GRANDS CHÊNES À ARCACHON

« La réhabilitation de la Résidence des Grands Chênes, à l'entrée d'Arcachon, est une opération exemplaire et majeure pour notre territoire. Elle est orchestrée par le bailleur social Gironde Habitat en partenariat avec la Ville d'Arcachon.

Ce projet ambitieux a pour vocation d'offrir aux habitants de la Résidence construite en 1973 de meilleures conditions de logement et de vie dans un environnement architectural en adéquation avec notre patrimoine. Après 18 mois de travaux, la première tranche du projet s'est achevée par la livraison en juin 2016 des 66 premiers logements sociaux. La tour sera prochainement détruite et un ensemble d'habitations s'inspirant de l'architecture traditionnelle verra le jour.

Les résidents actuels sont accompagnés dans le choix de leur habitation et dans leur déménagement, et 68 nouvelles familles y seront accueillies. Nous voulons aider les jeunes ménages arcachonnais qui veulent, tout naturellement, pouvoir continuer à vivre dans notre commune, car habiter à Arcachon doit être une chance pour tous. »

« Au cœur de l'éco-quartier "Les Portes du Pyla", dans un ensemble de 450 logements, plus de 30% est consacré au logement social. 141 logements collectifs et semi-collectifs sont intégrés dans une opération d'ensemble qui favorise la mixité sociale et met au cœur du projet la mixité des usages : jardins et verger partagés, recyclage des déchets organiques, recyclerie, parcours urbain et sportif... Une conciergerie solidaire assure la médiation et l'animation de l'ensemble urbain et développe le lien social entre les habitants et les nouveaux arrivants. D'une densité d'environ 40 logements à l'hectare, le projet permet de favoriser la réalisation de vastes espaces communs paysagés permettant d'accueillir des équipements collectifs : piscine chauffée, équipements sportifs, aires de jeux pour les enfants, place publique... favorisant le « vivre ensemble ». Ainsi, la mixité sociale et lien social ne se déclinent pas seulement au sein du logement mais à l'échelle de l'ensemble de ce nouveau quartier. Ce projet transversal qui réunit les usagers est un lieu de vie qui favorise la mixité et scelle plus fortement le lien d'appartenance à un même territoire placé sous la responsabilité de chacun. »



L'ÉCO-QUARTIER LES PORTES DU PYLA À LA TESTE DE BUCH



Marie-Hélène Des Esgaulx

Sénateur-Maire de Gujan-Mestras,
Président de la COBAS



RÉSIDENCE LES PARQUEURS À GUJAN-MESTRAS

« La Résidence Les Parqueurs, située cours de la Marne, comprend 130 logements qui ont été livrés au mois de décembre. 127 sont neufs, 3 ont été réalisés dans la villa Chante-Cigale qui a été conservée. Son architecture remarquable a d'ailleurs inspiré et guidé les architectes pour l'esthétique des autres bâtiments qui s'inscrivent dans le même esprit. Sur ce terrain de 24 517 m², une attention particulière a été portée aux voies de circulation douces, piétonnes et cyclables, qui ont été spécifiquement aménagées, à la conservation d'un maximum d'arbres remarquables et à la préservation des espaces verts. Les logements proposés vont du T1 au T4-5 et je tiens à préciser que 7 d'entre eux, situés en rez-de-chaussée, sont spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite. Ce projet comprend également 4 lots à bâtir d'une surface de 500 m² chacun, afin de faciliter l'accès à la propriété. Je suis très satisfaite de ce programme de logements sociaux qui va donner une nouvelle dynamique à ce quartier, avec une mixité sociale enrichissante pour tous. »



François Deluga

Maire du Teich

« Cette opération s'inscrit dans le projet de développement du Teich qui prévoit le renforcement du centre-ville, avec une densification raisonnable et une mixité sociale garantie par la réalisation de logements accessibles à tous. La résidence du " Domaine de la Petite Forêt " permet de lancer cette croissance avec trois autres opérations. C'est un nouveau quartier qui va voir le jour autour de cette opération de logements accessibles à tous. Cette résidence viendra compléter l'offre de logements pour les familles aux revenus modestes ou moyens afin de loger décemment tous les teichois. »



LOTISSEMENT DE LA PETITE FORET AU TEICH

TÉMOIGNAGES

Brigitte GRONDONA : sa vision du PLH 2016-2021



**Conseillère
Communautaire,
Conseillère Municipale
de La Teste de Buch,
membre de la
Commission Habitat
de la COBAS**

« Je suis très satisfaite de l'ambiance de travail qui règne au sein de la Commission Habitat et Cohésion Sociale. Les élus représentant les 4 communes s'y réunissent pour évoquer et débattre des grandes questions relatives à la politique de l'habitat communautaire, chaque élu gardant en tête les spécificités de sa commune d'appartenance.

Grâce à mon rôle au sein de la Commission Habitat, je peux suivre la déclinaison du Programme Local de l'Habitat au sein de la Ville de la Teste (le Plan Local d'Urbanisme), qui se veut être la traduction à l'échelle de la ville des orientations fixées dans le PLH.

Ce que je retiens de ce PLH 2016-2021, c'est l'attention particulière portée au parcours résidentiel pour la population locale au travers de la diversité d'offres : primo accession, accompagnement financier du parc locatif public et pour la première fois, du parc privé. En effet, sur ce dernier point, des aides seront spécifiquement destinées aux particuliers qui feront le choix de la rénovation énergétique de leur logement. Les jeunes et les personnes âgées sont des publics cibles pour lesquels des solutions adaptées sont en cours d'élaboration. Je pense notamment au Foyer des Jeunes Travailleurs mais également à la question du maintien à domicile des propriétaires occupants seniors, par l'adaptation de leur logement.

Ce PLH est ambitieux et marque une nouvelle dynamique dans la politique Habitat menée par l'Agglo en faveur de ses habitants, les contraintes foncières et environnementales, notamment eu égard aux zones classées et aux différents plans de prévention des risques, représenteront cependant le défi majeur à relever pour la déclinaison des actions du PLH. »

Loretta LAHON-GRIMAUD nous parle du futur Foyer de Jeunes Travailleurs.

**Conseillère Communautaire,
Conseillère Municipale de La Teste de Buch**

« J'ai été Directrice du CCAS de La Teste pendant 23 ans. J'ai eu l'occasion d'accueillir beaucoup de jeunes qui avaient besoin d'aide et notamment d'un logement. A l'époque, nous n'avions que quelques logements d'urgence à proposer, de façon tout à fait temporaire. Disons qu'on s'arrangeait comme on le pouvait. Je me réjouis donc de la création d'un Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) à destination de nos jeunes du Sud Bassin. Il faut bien avoir en tête que les jeunes ont rarement l'occasion d'avoir accès à un logement du fait de salaires modestes et de loyers élevés. Parfois même, l'absence de logement adapté les contraint à devoir refuser un emploi.

Le projet du Foyer de Jeunes Travailleurs comprendra 3 antennes, ainsi que des logements diffus captés sur le marché des logements sociaux.

A La Teste, deux unités seront créées, une à Brameloup composée de 26 logements pour 34 places et l'autre au Béquet. Concernant le Béquet, il s'agira d'une réelle mixité avec la construction de logements sociaux accessibles à tous, en plus du FJT qui comptera 40 logements pour 55 places. Cela permettra aux jeunes de suivre un parcours résidentiel classique et à l'hippodrome de faire venir plus de jeunes sur le territoire.

La participation de Gironde Habitat a été essentielle, il s'agit d'un partenaire fort qui a facilité la mise en œuvre du projet.

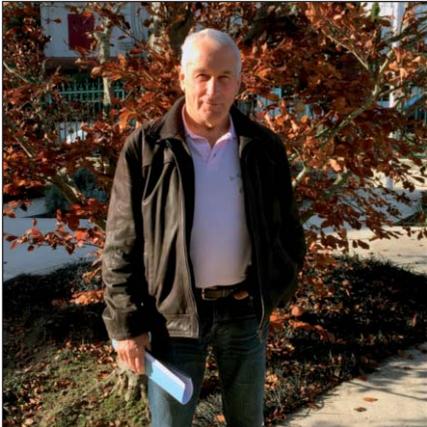
Je tiens à souligner que ce projet est réalisable grâce à l'engagement financier de la COBAS et à l'implication du Maire de La Teste dans ce dossier, qui a mis à disposition les terrains nécessaires. Sur la commune de Gujan-Mestras, une antenne sera reconstruite avenue de la Côte d'Argent avec 8 logements pour 11 places, sur un terrain appartenant à la COBAS.

Ce FJT « soleil », avec plusieurs entités, est une vraie réponse à la problématique du logement des jeunes actifs qui existe sur le Sud Bassin depuis des années. Nous allons ainsi permettre à nos jeunes de rester vivre sur le territoire où ils sont nés. Nous pourrions proposer des logements à un public très large : apprentis, saisonniers, jeunes en formation, en stage, en CDD ou CDI avec un salaire modeste...



Enfin, je tiens à dire que rien ne serait possible sans notre partenaire Habitat Jeunes qui a écrit ce projet social, qui nous aide dans le montage du dossier, et qui se chargera de gérer l'ensemble des entités une fois qu'elles seront créées, avec comme mot d'ordre la mixité sociale. »

Bientôt un terrain de football synthétique intercommunal à Gujan-Mestras



André MOUSTIE
Conseiller Délégué aux Sports et aux Relations avec les Clubs Sportifs à la COBAS.

Pourquoi avez-vous fait le choix de construire un terrain de grand jeu ?

« Ce projet aboutit après de nombreuses discussions avec le FCBA, club de football communautaire par excellence. Ce terrain est une réponse face à plusieurs constats :

- tout d'abord le niveau de jeu : plus haut niveau régional, voire CFA
- l'effectif : le FCBAS compte plus de 550 licenciés, une école de foot labellisée avec 300 enfants (baby jusqu'aux U13), 8 équipes de jeunes à 11 de niveau régional, 3 équipes seniors, 2 féminines et 3 vétérans. A cela, nous devons rajouter les clubs de foot du Teich et de Cazaux.

Les conditions de travail et de jeu : le FCBAS dispose, pour un tel effectif, et sur le territoire intercommunal de 7 terrains en herbe et d'un terrain stabilisé (4 à Gujan-Mestras, 2 à La Teste de Buch et 2 à Arcachon). Ces conditions n'ont guère évolué depuis plus de vingt années : les terrains à Gujan-Mestras datent de 1990; à ce moment-là il y avait 11000 habitants et un club de foot cinq fois moins important. Il apparaît donc primordial de faire des terrains supplémentaires. »

Quelles étaient les différentes options pour la construction de ce terrain ?

« Il fallait choisir entre des terrains naturels ou ce qui se fait de plus en plus aujourd'hui, un terrain synthétique.

• **Le terrain naturel** : son utilisation est d'environ 8 à 10 heures par semaine quand les conditions climatiques sont bonnes. Sachant aussi que les terrains dits d'honneur sont réservés aux compétitions et doivent être moins utilisés pour les entraînements. Le terrain naturel demande un entretien important en produits (gazon, sable, terre, eau, peinture, tondeuse, tracteur et machines) mais aussi en heures et personnel (tonte, réensemencement, traçage, arrosage, travail du gazon...).

• **Le terrain synthétique** : son utilisation se situe entre 45 et 50 heures par semaine, soit cinq à six fois plus qu'un terrain naturel, et ce par pratiquement tous les temps. L'entretien est plus simple et plus rapide. En outre, un terrain synthétique favorise et garantit une surface plane parfaite, de grande qualité, ce qui est un atout majeur pour la pratique des plus jeunes et des scolaires, qui ont rarement accès aux terrains d'honneur.

La décision entre surface naturelle ou synthétique a également été prise en fonction des critères suivants : l'utilisation hebdomadaire, le type de pratiquants, l'entretien sur 12 années et l'investissement.

La COBAS a donc opté pour la réalisation d'un terrain synthétique à Gujan-Mestras, qui est implanté sur la plaine des sports Chante Cigale, dans la continuité des terrains existants. »

Pourquoi avoir choisi de construire ce terrain synthétique à Gujan-Mestras ?

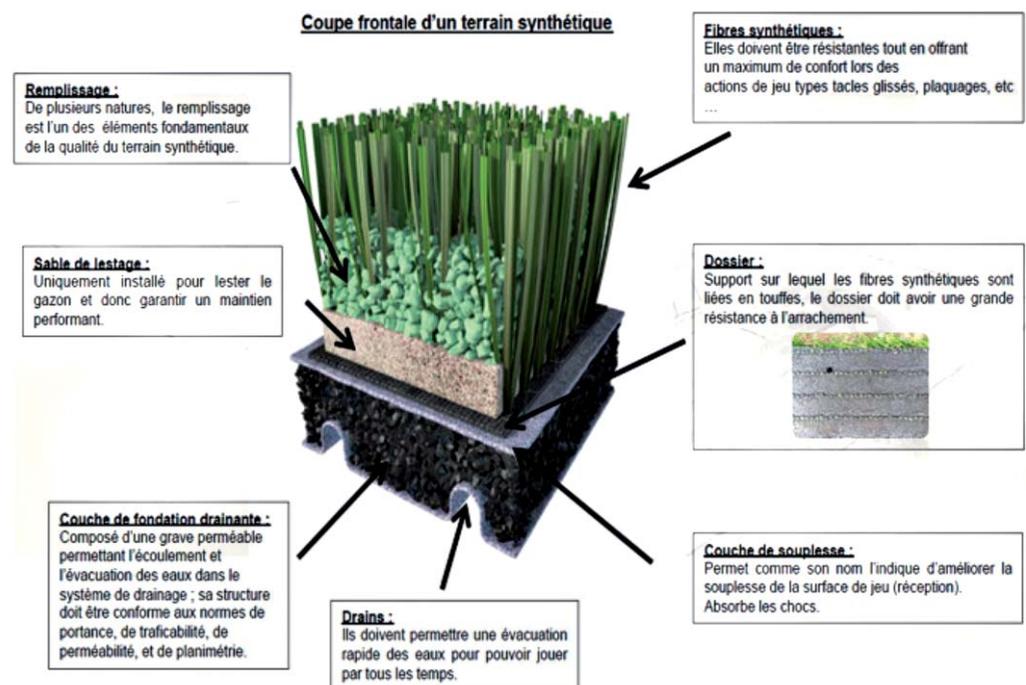
« Aujourd'hui, le FCBA occupe les terrains de Gujan à raison de 35h/semaine, ceux d'Arcachon à raison de 13h et La Teste de Buch 11h. Il s'agit essentiellement des jeunes. D'autres part, Gujan possède un gros potentiel en capacité de terrains et envisage de doubler le complexe de Chante Cigale. Déjà deux terrains viennent d'être acquis. Ceci dit, un terrain était déjà libre et pouvait recevoir immédiatement cet équipement. »

Quelles sont les caractéristiques techniques de ce terrain ?

« Il s'agit d'un terrain de 105 X 68 m en surface de jeu équipée de catégorie 5* et 117 X 73 m pour la surface de terrain avec grillage, chemin périphérique en enrobé, éclairage type 5*.

C'est un terrain de dernière génération avec une couche de souplesse qui permet d'optimiser les performances sportives :

- stabilité et souplesse uniformes
- pas de modification du terrain dans le temps
- absorption des chocs
- grand confort d'utilisation
- excellente restitution de l'énergie et très bon rebond de la balle
- réduction des risques de blessure
- diminution des risques de brûlure grâce au matériau utilisé en remplissage : granulats encapsulés SBR, qui n'absorbent pas la chaleur ».



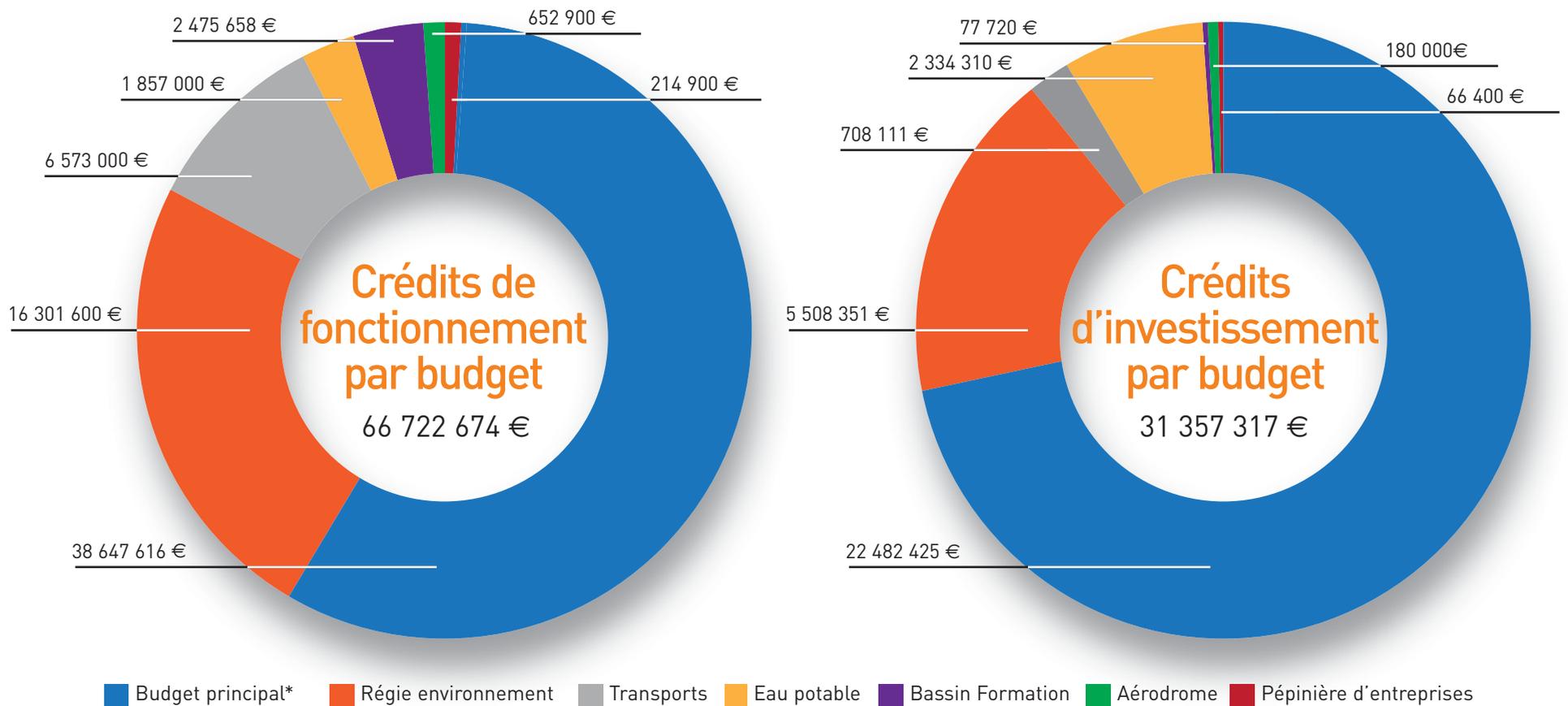
Le terrain synthétique sera opérationnel d'ici la fin du premier trimestre 2017.

*Terrain de type 5 : installations sportives minimales utilisées pour le Championnat de France Féminin D2 et pour les Championnats Nationaux jeunes et Foot Entreprise et en compétitions de ligue (à l'exception du Championnat Senior Masculin Dv Honneur) et de districts (pour le niveau de compétition le plus élevé).

Budget 2017, des investissements pour l'avenir !

Le budget primitif 2017 a été adopté à l'unanimité par les élus lors du Conseil communautaire du 16 décembre 2016. Volontairement porté sur des équipements d'envergure structurants qui accompagneront le développement de notre territoire, leur financement s'effectuera sans recours à une augmentation de la fiscalité locale, avec un maintien des taux de fiscalité des impôts directs votés par la COBAS (taxe d'habitation, taxes foncières bâties et non bâties, taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères, cotisation foncière des entreprises).

Cette programmation s'avère réalisable notamment grâce à un très gros effort de maîtrise des dépenses de gestion.



* le budget principal regroupe, entre autres, en fonctionnement : la masse salariale nécessaire à la gestion de la collectivité, les intérêts d'emprunts, l'entretien des sites, les fluides, les charges de fonctionnement diverses, etc... En investissement, les dépenses concernent notamment la construction de pistes cyclables, l'aménagement numérique du territoire, la politique en faveur du logement social, les subventions d'équipements, les remboursements en capital des emprunts etc...

Parmi les projets prévus sur l'exercice 2017...



- La construction du nouveau centre technique, (image 1)
- Le lancement des travaux sur trois écoles : Le Moulleau à Arcachon, Victor Hugo à La Teste de Buch, Delta au Teich.
- L'achèvement d'un autre établissement scolaire démarré en 2016 : l'école Jules Ferry à Gujan-Mestras,
- Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) (image 2 : PEM de Gujan)
- Les passages sous voies ferroviaires dans les gares de Gujan et de La Teste de Buch (image 3)
- Les équipements sportifs : le terrain de football synthétique (image 4) et la salle de sport du lycée de la mer
- Le développement du logement social
- L'aménagement numérique du territoire
- L'extension du réseau de pistes cyclables

BASSIN
d'ARCACHON
VAL DE L'EYRE
EXPANSION

BA
2E

BA2E : moins d'un an d'existence, et déjà une entité incontournable

Après 18 mois d'un minutieux travail de terrain effectué auprès des partenaires, BA2E est lancée le 4 avril 2016 et connaît un succès immédiat. L'Agence de Développement Economique rayonne sur les 17 communes du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre grâce à une équipe soudée, dynamique et en phase avec le territoire.

Moins d'un an après son lancement, le bilan est déjà conséquent et prometteur.

Zoom sur les actions menées au cours de l'année 2016 :

- Le lancement de ba2e.com, le site internet d'immobilier d'entreprises
- La rédaction du rapport de la mission de préfiguration, dense aussi bien dans l'étude du territoire et de ses besoins que dans les propositions d'actions ciblées, ambitieuses et cohérentes avec les problématiques du territoire
- La collaboration avec le SIBA pour la création d'une marque territoriale partagée
- La participation au Forum international France-Québec
- L'accueil de plus de 80 entreprises, accompagnées de façon personnalisée et qualitative
- Une présence de l'agence aux réunions et événements organisés par les partenaires,
- Une utilisation et une reconnaissance de l'Atelier BA2E par ces mêmes partenaires avec un planning chargé,
- Des conventions à formaliser avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Réseau Entreprendre...
- Une reconnaissance publique : les Trophées du DEBA par exemple
- Une utilité évidente, l'Agence étant sollicitée chaque jour par de nouvelles entreprises ou partenaires

Les axes de développement pour 2017 :

1 - OBJECTIF "GUICHET UNIQUE" POUR LES ENTREPRISES

- accueillir de façon qualitative les entrepreneurs et leur apporter une réponse adaptée
- développer et structurer les partenariats pour pouvoir mobiliser des solutions diversifiées
- ancrer l'action et la territorialisation de l'agence sur les 3 intercommunalités fondatrices par le déplacement des conseillers entreprises, des rendez-vous territorialisés et permanences ad hoc
- mise en place d'un comité de pilotage ad hoc

2 - OBJECTIF "GRANDS DOMAINES" DE L'ÉCONOMIE LOCALE

- les entreprises travaillant autour du bois et de la forêt
- la logistique qui concerne à la fois des entreprises de ce secteur et l'appui aux entreprises pour leur logistique
- le domaine "développement économique" abordant tout à la fois le partenariat avec le SIBA pour la filière "attractivité du territoire" et les partenariats entre les différents acteurs du développement économique
- ostréiculture : accompagnement autour de la mutualisation

3 - OBJECTIF "CABANES DEV & CO"

- aménagement d'un équipement structurant : "l'atelier BA2E", atelier connecté pour favoriser les actions de l'Agence de Développement Economique : les actions partenariales, les rencontres entreprises, formations...

4 - OBJECTIF COMMUNICATION ET MISE EN VALEUR DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

- par un développement du site internet d'immobilier d'entreprises : newsletter, référencement, développement du site pour qu'il devienne un site d'agence de développement économique
- par la création d'outils de communication en lien avec la marque territoriale développée par le SIBA et la communication de la Cdc du Val de L'Eyre
- par la présence à des salons, notamment BORDEAUX SO GOOD en ayant un stand de l'Agence sur les produits du terroir

5 - ÉCHANGES INTERNATIONAUX - LEADER

Le Québec est très avancé sur la filière bois. Un échange serait intéressant sur cette problématique, mais également pour la construction navale, et permettrait de valoriser le partenariat avec l'Agglomération St. Jean de Richelieu, à côté de Montréal, initié lors du forum mission internationale.



BA2E
1010, avenue de l'Europe
33260 La Teste de Buch
www.ba2e.com
contact@ba2e.com
Tel : 05 57 15 22 66

Le futur centre technique sort de terre !



Le 8 décembre dernier, Marie-Hélène DES ESGAULX, Présidente de l'Agglo, accompagnée de Jean-Jacques EROLES, Maire de La Teste et de nombreux Elus posaient la première pierre du futur centre technique. Les travaux ont débuté mi-octobre 2016 et la livraison de l'équipement est à ce jour fixée au mois de décembre 2017. Le nouveau centre technique se situera à côté de la déchèterie de La Teste, sur un terrain qui jouxte l'hippodrome. L'accès se fera par la route de l'aérodrome.

Ce projet est un dossier phare de la mandature, une priorité pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents, garantir leur bien-être et améliorer encore leur sécurité. La compétence Collecte et Traitement des Déchets est une compétence majeure de la COBAS. Pour assurer au mieux ce service essentiel aux usagers, ce sont chaque jour 154 agents qui travaillent sur les différents sites de la COBAS pour collecter et valoriser les déchets. Cette mission requiert d'une part beaucoup de personnel mais aussi beaucoup de matériels et équipements divers qui sont entretenus par nos services. Il y a donc un besoin évident de place. Et ce matériel doit être non seulement entretenu correctement mais aussi abrité afin d'augmenter sa durée de vie.

Le nouveau centre technique de la COBAS sera doté de bureaux, de salles de réunions, d'ateliers (mécanique, chaudronnerie, service travaux), de locaux communs, de hangars, d'aires de stationnement et d'une aire pédagogique de démonstration du compostage et jardin partagé.

Ce nouvel équipement regroupera au total trois bâtiments pour une surface totale est de 5600 m². La superficie donne une idée de l'envergure du projet !

Réduction des déchets, nous pouvons tous agir !



Depuis plusieurs années, l'Agglo travaille pour inciter les habitants à réduire leurs déchets. Pour cela, plusieurs actions sont mises en place : distribution de composteurs, d'autocollants stop-pub, actions dans les cantines ou les maisons de retraite pour lutter contre le gaspillage alimentaire, organisation de sessions de formation pour devenir guide composteur.

A titre d'exemple, en 2016, 28 personnes ont reçu le diplôme de guide composteur après avoir suivi une demi-journée de formation théorique et une demi-journée de formation pratique aux jardins familiaux de La Teste. Pourquoi jeter 49 kilos de déchets alimentaires par an et par habitant alors qu'on peut en faire du compost ?

Renseignements :
Pôle environnement de la COBAS : 05 56 54 16 15



La soif d'apprendre d'Yvan

YVAN NOUCHI, jeune trisomique de 20 ans, décroche un CDI suite à sa formation en apprentissage

Témoignages de l'intéressé et des acteurs qui l'ont accompagné dans sa réussite :

■ **YVAN NOUCHI** « Je suis resté deux ans à BASSIN Formation pour ma formation en Service Restaurant. J'ai suivi tous les travaux pratiques au restaurant du CFA. J'ai adoré travailler en binôme notamment pour le service. C'est un super souvenir. Maintenant j'ai un travail, je suis très très content de travailler au Résinier. Je continue mes activités : natation, hip hop, karaté et je rêve maintenant de passer le permis de conduire et d'avoir mon propre appartement. »

■ **L'équipe des formateurs de BASSIN Formation : Amal ATLAS, Stéphanie BARTHET, Christine MASSE, Jean-Marc PUYOBRO.**

« L'intégration d'Yvan au CFA s'est faite aisément, facilitée par son sens du contact, sa curiosité des autres, son envie de communiquer. Le travail de l'équipe a été d'adapter les enseignements aux besoins d'Yvan. En maths et français, Yvan a bénéficié d'un accompagnement individuel. En restaurant d'application, nous avons mis en place un travail en binôme (tutorat) avec un autre apprenti lors de la 1^{ère} année. En 2^{ème} année, il a été capable de gérer seul un service ce qui lui a permis d'obtenir 12/20 à cette épreuve à l'examen sans bénéficier ce jour-là d'aménagement spécifique et avec une prestation remarquable par le jury de professionnels. Durant sa formation, Yvan a mis en place une stratégie de mémorisation étonnante qui lui a permis de progresser et de réussir. Pour toute l'équipe, ce fut un plaisir de travailler avec Yvan, il nous a transmis sa soif d'apprendre et sa joie de vivre ! »

■ **M. BOURISSOUX, patron du restaurant « Le Résinier » :** « La différence d'YVAN a renforcé les liens au sein de l'équipe mais aussi l'image de l'entreprise. Aujourd'hui, après 4 ans avec nous, on ne voit plus le handicap : la trisomie, on voit simplement YVAN. On a gommé la différence grâce à une politique d'inclusion. Toute l'équipe est en empathie avec YVAN qui apporte de la joie de vivre. Les gens sont naturellement solidaires. Yvan a un tempérament tellement joyeux qu'il inspire tout de suite de la sympathie et vis-à-vis de ses collègues, il est toujours prêt à donner un coup de main. Il a su s'intégrer à une équipe, trouver sa place et devenir un maillon clé. A présent, YVAN gère ses tables tout seul en salle et il s'en sort très bien. C'est une immense fierté pour nous tous. Je souhaite de tout cœur contribuer encore, à mon niveau, à l'autonomie d'Yvan. »

■ **Anne-France TRANNOY, la grand-mère d'Yvan :** « Yvan vit avec moi depuis 10 ans. Je me suis toujours battue pour qu'il soit scolarisé dans un milieu classique car il est très autonome et volontaire. Son passage à BASSIN Formation s'est extrêmement bien passé. Il a été accueilli à bras ouverts par l'équipe mais aussi par ses camarades, ce qui l'a tout de suite mis en confiance. Il a acquis encore plus d'autonomie et c'est tout naturellement qu'il est entré dans le monde des adultes et de la vie active, comme tout jeune de son âge... et peut-être même plus tôt ! »



Yvan entouré de son patron et de la Présidente de la COBAS



Signature du CDI



Yvan aux côtés de tous ceux qui l'ont accompagné dans sa réussite.

CHEFS D'ENTREPRISE...

Soutenez BASSIN Formation

grâce au versement de votre taxe d'apprentissage !

Si vous faites ce choix, vous nous permettez :

- de renforcer la qualité de l'accueil des apprentis.
- de développer de nouvelles formations.
- de réinjecter dans l'économie locale des ressources qui proviennent du territoire.

Renseignements : Eglantine SORBIER
Tel : 05 57 52 72 90 - esorbier@bassinformation-cobas.fr



Soyez acteur de votre changement... venez participer aux

Recrutement

Création D'entreprise

Apprentissage

Formation

Rencontres de l'Emploi

Jeudi 23 mars 2017

8h30 - 15h

Thématiques

Ateliers

Interim

Coaching

CV

Parc des Expositions - La Teste de Buch

www.agglo-cobas.fr / www.pole-emploi.fr

ATELIERS THÉMATIQUES DÈS 8H30

- Comment mener un entretien d'embauche ?
- Travailler l'image de soi : la communication verbale et non verbale
- Réseaux sociaux et e-réputation
- Le Digital au cœur de la recherche d'emploi
- La création d'entreprise
- Les différents contrats de travail : droits et obligations des deux parties